



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 7
4^e trimestre 2003

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat:

SOMMAIRE

- International : Démarrage d'un projet d'appui en formation dans la Province de Chefchaouen au Maroc
- Interrégional : Présentation officielle de l'Unité Commune de Programme "Pastoralisme Méditerranéen"
- Régional : Assemblée générale du CERPAM : des bovins dans le mélézin
- Alpes de Haute Provence : Bilan des héliportages 2003
- Hautes-Alpes : La prédation dans le Queyras : diagnostics pastoraux et intégration des moyens de prévention
- Alpes-Maritimes : Actions en faveur du pastoralisme sur la zone du Cheiron, Préalpes de Grasse.
- Bouches du Rhône : Animation pastorale sur la Communauté du Pays d'Aix
- Var : Après les grands incendies de l'été 2003...
- Vaucluse : Natura 2000 Ventoux : des documents à la pratique de terrain
- Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

International : Démarrage d'un projet d'appui en formation dans la Province de Chefchaouen au Maroc

Dans le massif du Rif, au nord du Maroc, un important programme d'actions cofinancé par l'Union Européenne a été mis en œuvre pour la Province de Chefchaouen ; il a pour objectif de promouvoir des voies nouvelles de développement local avec les populations rurales dont les activités sont fortement liées aux espaces forestiers et péri-forestiers.

Pour accompagner les travaux engagés d'élaboration de plans de développement de douars, d'amélioration des infrastructures, de diversification des activités économiques, un projet conséquent de formation vient d'être lancé, à destination du personnel technique d'encadrement et d'animation, comme des agriculteurs et agricultrices. Sa mise en œuvre est appuyée par une équipe d'experts internationaux mobilisés par un groupement de trois organismes: une société grecque chef de file, ONF International et une ONG nationale française, FERTILE, axée sur l'organisation professionnelle des agriculteurs. Cette dernière a sollicité le concours technique du CERPAM, en la personne de son directeur, pour les domaines de compétences relevant de l'agriculture de montagne et du pastoralisme.

La première mission vient d'être réalisée du 4 au 10 septembre 2003 à Chefchaouen. Elle avait pour but de rassembler l'équipe d'experts, d'établir les contacts avec les autorités marocaines et les partenaires locaux du projet, de cadrer les modalités d'organisation et d'exécution du plan de formation à conduire.

L'ensemble du projet est programmé sur les trois années 2004-2006.

Pour plus de renseignements : cerpam.manosque@wanadoo.fr

Interrégional : Présentation officielle de l'Unité Commune de Programme "Pastoralisme Méditerranéen"

Ce 25 septembre 2003, à Nîmes, c'est en présence d'une quarantaine de représentants des institutions régionales et nationales que les responsables professionnels du CERPAM, du SIME et de l'Institut de l'Élevage ont effectué la présentation officielle de l'Unité Commune de Programme "Pastoralisme Méditerranéen" récemment mise en place par les trois organismes.

Participaient à cette journée les Conseils Régionaux Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Ministère de l'Agriculture et les deux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt, la Direction Régionale de l'Environnement, les Commissariats des massifs des Alpes et des Pyrénées, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et les deux Chambres Régionales d'Agriculture, la Direction Territoriale Méditerranée de l'ONF, le CRPF, l'INRA, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, le pôle Agropolis, les Filières régionales de l'élevage.

Après le message de bienvenue et d'ouverture prononcé par Francis SOLDA, Président du CERPAM, Jean DEBAYLE (CERPAM) a précisé les motivations, les objectifs et les modalités d'organisation de la convention constitutive de l'UCP signée entre les trois organismes. Puis, Denis SAUVEPLANE (SIME) a exposé le programme des travaux engagés par l'UCP depuis 2002. Enfin, André DELPECH (Institut de l'Élevage) a posé les grandes lignes des actions que l'UCP souhaite développer à court ou moyen terme.

Les débats, et les conclusions données par René TRAMIER (Institut de l'Élevage), ont souligné l'intérêt apporté par tous les participants à la création de ce pôle fédérateur de recherche-développement pour le pastoralisme méditerranéen, les attentes de ses partenaires régionaux pour renforcer les collaborations déjà établies avec la forêt ou l'environnement, les ouvertures souhaitées en direction des départements voisins de l'espace méditerranéen français comme des pays de la rive nord ou de la rive sud de la Méditerranée.

Pour plus de renseignements : cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régional : Assemblée générale du CERPAM : des bovins dans le mélézin

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale du CERPAM qui s'est tenue le 03 septembre dernier dans la forêt communale de Saint-Vincent les Forts à l'entrée de la Vallée de l'Ubaye dans les Alpes de Haute Provence.

Pour la première fois dans une assemblée générale, la traditionnelle visite technique du matin concernait des bovins : « conjuguer pâturage bovin, exploitation forestière et régénération dans le mélézin des Alpes du Sud ». En situation concrète les participants ont assisté à une restitution des travaux menés depuis 1993 par le CERPAM associé à l'ONF, avec l'appui de la DDAF et de la Municipalité.

Cette opération posait sur le plan expérimental la question, générale dans toutes les Alpes du Sud, de la « cogestion sylvo-pastorale » du mélèze :

Pour les éleveurs, l'embroussaillage des zones basses du pâturage sous mélèze entraîne une réduction du potentiel pastoral.

Pour les forestiers, le vieillissement des peuplements de mélèzes de première génération pose le problème de la régénération en présence des animaux ; et les éleveurs sont réticents à accepter des mises en défens contraignantes.

Un diagnostic pastoral initial, réalisé en 1993, a permis d'organiser le territoire en fonction de la ressource par faciès, et de programmer des aménagements pastoraux : les 350 hectares pâturés, cloisonnés en deux parcs en 1993, ont été recoupés en 5 parcs dès 1996 ; un impluvium et des passages canadiens ont facilité la gestion pour les éleveurs, organisés collectivement en Groupement Pastoral dès 1995.

Côté forestier, un choix s'imposait entre un « scénario sapin », évolution naturelle de la forêt étant donnée la difficulté de régénération du mélèze sous son propre couvert, et un « scénario mélèze », beaucoup plus volontariste, mais présentant l'avantage de pérenniser le potentiel pastoral. C'est ce dernier qui a été retenu. Les dix années de suivi ont facilité la compréhension par les éleveurs des objectifs des forestiers ; elles ont aussi permis l'acquisition d'un référentiel technique pastoral sous mélèze, dont la première application a été le plan d'aménagement de la forêt communale par l'ONF.

Pour plus de renseignements : cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes de Haute Provence : Bilan des héliportages 2003

En complément de l'information parue dans notre précédente lettre trimestrielle (n° 6) sur l'organisation de l'héliportage en alpages dans notre région et sur le bilan dans les Hautes-Alpes, voici un bilan chiffré de l'opération pour le département des Alpes de Haute Provence :

Total rotations :	275
Opération subventionnée :	195
Nombre d'utilisateurs :	84
Alpages desservis	115
Tonnage transporté :	141 tonnes.
Opération non subventionnée :	80
Nombre d'utilisateurs :	6
Points desservis :	6
Temps moyen par rotation :	6 minutes 02 secondes.

Pour plus de renseignements : cerpam04@free.fr

Hautes-Alpes : La prédation dans le Queyras : diagnostics pastoraux et intégration des moyens de prévention

A la demande de l'ONCFS et de la DDAF 05, des diagnostics « prédation » ont été réalisés sur 20 alpages ovins du Queyras situés en territoire à loups. Ces diagnostics ont été financés partiellement dans le cadre du programme LIFE Loup. Sur tous ces alpages des moyens de protection étaient déjà en place et la conduite pastorale avait été modifiée.

Les moyens de protection

17 alpages sont équipés en chiens de protection, avec au moins 2 chiens sur 10 d'entre eux.

Tous les bergers font des parcs de nuit, 7 d'entre eux conservent cependant une période de couchade en liberté de quelques nuits au mois d'août. 17 alpages ont bénéficié de la présence d'aide-bergers ; sur les 3 estives restantes les cabanes sont jugées trop petites ou la cohabitation trop difficile par les bergers. De manière générale, le problème de la cohabitation est toujours cité comme une contrainte lourde du fait de l'exiguïté des cabanes existantes. 10 cabanes supplémentaires sont nécessaires pour protéger les troupeaux sur des quartiers non équipés.

Les modifications de la conduite pastorale

La principale modification imposée par la présence de loups est l'obligation pour les bergers d'assurer une surveillance permanente du troupeau pendant la nuit. La plupart du temps les troupeaux sont donc parqués à proximité des cabanes : en permanence (8 montagnes), ou une partie de l'été (5 bergers font des parcs sur des zones éloignées et 7 laissent le troupeau en liberté la nuit quelques jours au mois d'août ; ils estiment qu'un retour quotidien dégraderait trop la montagne). Ces pratiques ont partout entraîné un allongement important de la durée de travail pour le berger. Les circuits de pâturage ont dû être modifiés pour permettre ces retours quotidiens. Dans plus de la moitié des cas ces déplacements entraînent des sur-piétinements localisés. Dans de nombreuses montagnes, des secteurs trop éloignés ou accidentés sont moins pâturés, et même abandonnés sur 8 alpages. Ces modifications entraînent des déséquilibres de la pression de pâturage.

Pour plus de renseignements : cerpam05@free.fr

Alpes-Maritimes : Actions en faveur du pastoralisme sur la zone du Cheiron, Préalpes de Grasse.

Suite aux études menées dans le cadre des documents d'objectifs et d'application du site Natura 2000 PR74, un programme de travaux pour favoriser une bonne gestion pastorale a été établi par l'ONF en concertation avec le CERPAM et transmis à la DDAF. Ce programme qui s'appuie notamment sur les préconisations du CERPAM inscrites dans les diagnostics pastoraux, comprend des réouvertures du milieu, la restauration de terrasses mais aussi des équipements pastoraux tels que des aménagements de points d'eau, des clôtures fixes ou mobiles, des cabanes pastorales, et d'autres aménagements pastoraux.

Trois communes de la zone, sur lesquelles le CERPAM avait réalisé un diagnostic pastoral approfondi, vont s'engager dès cette fin d'année dans divers travaux : débroussaillments, coupes de bois, mise en place de barrières pour éviter la pénétration de véhicules sur les zones naturelles.

Ainsi, ces différentes études sur le secteur ont créé une dynamique d'action qui, espérons-le, se poursuivra avec des financements spécifiques aux actions Natura 2000.

Pour plus de renseignements : cerpam06@free.fr

Bouches du Rhône : Animation pastorale sur la Communauté du Pays d'Aix

La Communauté du Pays d'Aix regroupe l'ensemble des communes du nord-ouest des Bouches-du-Rhône. Plusieurs PIDAF sont situés partiellement ou en totalité dans ce

périmètre : massifs du Concors et de Ste-Victoire, de la Trévaresse, chaîne des Côtes, massif du Régagnas, Quatre Termes et Nord de l'Etoile .

Une convention d'assistance technique sur les opérations pastorales du Pays d'Aix est en cours de signature avec le CERPAM pour répondre aux demandes diversifiées qui émergent sur ces communes forestières.

Quatre types de situations appellent une intervention : l'étude de faisabilité sur des sites nouveaux de pâturage, les projets d'installation, l'extension des sites existants ou la reprise par un nouvel éleveur.

Ces demandes ont des origines diverses : éleveurs, propriétaires, collectivités ou gestionnaires. Des appuis aux initiatives en cours ont été identifiés sur une dizaine de sites communaux et 8 sites privés, avec les services techniques de la Communauté du Pays d'Aix. La convention qui prévoit 13 journées d'intervention permettra une souplesse et une rapidité dans les interventions en synergie avec les dynamiques locales.

Pour plus de renseignements : r.dureau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Var : Après les grands incendies de l'été 2003...

Après 13 ans de répit, le Var a été touché à nouveau par les grands incendies. C'est près de 20.000 hectares, principalement situés dans le Massif des Maures qui ont été parcourus par le feu en quelques jours de cet été torride.

Pourtant, depuis 1990, d'énormes efforts ont été entrepris pour réaliser de grandes coupures de combustible. Sur la zone incendiée, elles représentaient plus de 500 hectares, le plus souvent entretenus par le sylvo-pastoralisme dans le cadre de contrats agri-environnementaux. Au-delà de l'échec apparent d'une telle politique, un premier constat s'impose :

- Les services de lutte n'ont pu utiliser les coupures, accaparés par la protection des zones urbanisées ou des habitations isolées qui ne disposent pas d'une interface d'auto-protection suffisante,
- Les coupures de combustible dans la plupart des cas ont joué leur rôle, freinant la progression du feu, mais en l'absence de moyens de lutte, le feu a pu les franchir et repartir de plus belle. L'effet passif de certains ouvrages (zones pastorales, vignes, ...) apparaît nettement sur les photos satellites.

Il est nécessaire d'approfondir l'analyse et c'est pourquoi le CERPAM s'associe aux autres membres du Réseau Coupures de Combustible (DDAF, ONF, CRPF, SIVOM, COMMUNES, ACF 83) pour réaliser le plus rapidement possible les études de « retour d'expérience » indispensables pour tirer le maximum d'enseignement de cette catastrophe et proposer des solutions pour l'avenir.

Pour plus de renseignements : cerpam83@free.fr

Vaucluse : Natura 2000 Ventoux : des documents à la pratique de terrain

En avril 2003 l'ONF a présenté au comité de pilotage le Document d'Objectifs -dans sa version applications- du site Natura 2000 «Mont Ventoux » validé par la DIREN -PACA.

Dans l'objectif de sauvegarde des milieux ouverts identifiés, les propositions concernant la pastoralisme tiennent une bonne place. L'ONF avait confié au CERPAM en 2000 la réalisation de diagnostics pastoraux sur 4 unités sommitales .Le travail de collaboration entre les 2 services a été fructueux et nous saluons ici la forte contribution de Céline Cabasse qui quitte hélas l'ONF et la région PACA.

3 ans après ces diagnostics, le document est achevé mais l'aménagement du terrain a également fortement avancé ; l'ONF a réouvert au pâturage 2 unités domaniales jusqu'ici consacrées aux seuls reboisements et chasse au tir. Grâce à la mobilisation rapide des premiers crédits Natura 2000, une des 2 unités a été équipée avec 2 citernes de 30 m3 et des travaux « broyage + brûlage du broyat » ont limité l'extension des pins sur les pelouses résiduelles et restitué une strate herbacée de qualité. Le suivi pastoral confié au CERPAM en 2003 a établi les cartes de raclage des 2 unités et le déroulé du calendrier de pâturage sur l'ensemble des unités de crêtes.

Ces éléments pourront servir de base à une réunion de bilan annuel à organiser avec les éleveurs et les gestionnaires des sites.

Pour plus de renseignements : cerpam84@free.fr

Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

Si vous avez des problèmes de réception de ***la lettre du CERPAM***, vous pouvez récupérer **un exemplaire au format PDF** sur notre site. Vous pourrez le consulter après avoir téléchargé le logiciel **Acrobat Reader**. (à l'adresse : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep.html>)

Si vous savez d'autres personnes intéressées par notre lettre trimestrielle merci de nous communiquer leur adresse électronique avec leurs coordonnées (nom prénom). A l'inverse, si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci de nous contacter :

cerpamweb@wanadoo.fr